

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

JEUDI 5 FÉVRIER 2015

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 75
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

N'ont pas pris part au vote :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Pierre BELFIE, M. David CHATILLON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Emmanuel HENON, M. Didier HOUDELET, M. Alain LESCOUET, M. Arnaud ROBINET, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 63 Contre : 0 Abstention : 8

**ASSOCIATION INVEST IN REIMS
CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2015-2017**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Reims Métropole, notamment l'article 3.1,

Vu l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et son décret d'application du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu le projet de convention pluriannuelle d'objectifs à conclure avec l'Association Invest In Reims pour les années 2015, 2016, et 2017,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mardi 20 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association Invest In Reims pour les années 2015, 2016, et 2017,

d'attribuer une subvention de 1 050 750 € à l'Association Invest In Reims au titre de l'année 2015.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34675-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 75
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

N'ont pas pris part au vote :

Mme Jocelyne LHOTEL, M. Arnaud ROBINET

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

**UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
REFONDATION DES CAMPUS UNIVERSITAIRES RÉMOIS
CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE PROJET
CONVENTION PORTANT CO-FINANCEMENT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts et notamment l'article 3.8 précisant que l'intercommunalité peut apporter son soutien aux actions de développement de l'enseignement supérieur et de l'Université,

Considérant l'intérêt pour Reims Métropole du développement d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de qualité,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de poursuivre son effort pour se positionner comme pôle universitaire à l'échelon européen,

Vu la délibération n° CC-2013-111 du 27 mai 2013 relative à la refondation des campus universitaires rémois,

Vu la convention relative à la refondation des campus universitaires rémois signée le 7 juin 2013 et son article 1.1,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mardi 20 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention avec l'Université Reims Champagne-Ardenne, la Région Champagne-Ardenne et la Caisse des Dépôts et Consignations portant co-financement d'aide à la constitution de l'équipe projet dédiée à la refondation des campus universitaires rémois,

d'attribuer une subvention de 39 500 € en fonctionnement à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Jean-Pierre BELFIE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34445-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 75
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 73 Contre : 0 Abstention : 8

CONTRAT DE REDYNAMISATION DE SITE DE DÉFENSE (CRSD) AVENANT 2

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 2008-1425 du 27 décembre 2008 et ses décrets d'application relatifs aux cessions des sites militaires aux communes et intercommunalités dans le cadre des opérations de restructuration des sites de la Défense,

Vu la délibération n° CC-2013-142 du 24 juin 2013 définissant l'intérêt communautaire,

Vu les délibérations du Syndicat Mixte du Nord Rémois des 26 mars 2012 et 4 juin 2012 approuvant le schéma global d'aménagement de reconversion de la BA 112 et validant les fiches actions,

Vu la délibération de la commune de Bétheny du 22 janvier 2013 autorisant Reims Métropole à se substituer à la commune dans le bénéfice du dispositif de la cession à l'euro symbolique,

Vu la délibération n° CC-2012-181 du 10 décembre 2012 approuvant les orientations et autorisant Madame la Présidente à négocier le contrat de redynamisation du site de défense de la BA 112,

Vu la délibération n° CC-2013-51 du 4 février 2013 autorisant le bénéfice du dispositif de cession à l'euro symbolique en substitution de la commune de Bétheny, en vue de l'acquisition auprès de l'Etat, Ministère de la défense, de la partie de la base aérienne 112 située sur son territoire,

Vu les études stratégiques de développement du site de l'ancienne Base Aérienne 112 pour la partie située sur la commune de Bétheny,

Vu la délibération n° CC-2013-101 du 27 mai 2013 autorisant Madame la Présidente à signer le contrat de redynamisation,

Vu le contrat de redynamisation du site de Défense de la BA 112 signé le 13 juillet 2013,

Vu la délibération n° CC-2014-69 du 30 juin 2014 relative à l'abandon du projet de création d'un pôle lié au patrimoine et à la culture sur le site de l'ex BA 112,

Vu la délibération n° CC-2014-148 du 13 octobre 2014 autorisant Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 ou contrat de Redynamisation de site de Défense de la BA 112,

Vu l'avenant n°1 au Contrat de Redynamisation de site de Défense de la BA 112 signé le 7 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 21 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°2 au Contrat de Redynamisation du Site de Défense de l'ex BA 112.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34706-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 75
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT BILAN ANNUEL 2013

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L.302-1 et suivants et R.302-1 et suivants,

Vu la Loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat qui crée les programmes locaux de l'habitat (PLH),

Vu la Loi n° 2004-809 relative aux libertés et aux responsabilités locales du 13 août 2004 qui place le PLH dans le champ des compétences exclusives des EPCI et porte sa durée de validité à six ans,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 3 décembre 2007 par le Comité syndical du SIEPRUR,

Vu le Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées et le Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion de la Marne (PDALPD/PDAHI) portant sur la période 2010-2012,

Vu la délibération n° CC-2012-81 du 25 juin 2012 portant adoption du Programme Local de l'Habitat 2012-2017 de l'agglomération rémoise,

Vu ses délibérations n° CC 2013-10 du 9 janvier 2013, portant approbation des statuts de Reims Métropole, et n° CC 2013-142 du 24 juin 2013, portant définition de l'intérêt communautaire,

Vu sa délibération n° CC-2013-320 du 18 novembre 2013 portant adoption du Programme Local de l'Habitat 2012-2017 de l'agglomération rémoise modifié,

Vu le bilan annuel 2013 du PLH, tel qu'annexé à la présente délibération,

Considérant que l'établissement public de coopération intercommunale doit délibérer au moins une fois par an sur l'état de réalisation de son Programme Local de l'Habitat,

Considérant que le Comité de pilotage du PLH réuni, le 5 décembre 2014, a examiné et validé le projet de bilan 2013 du PLH,

Considérant que ce bilan doit être transmis aux communes et au représentant de l'Etat dans le Département,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 21 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le bilan annuel 2013 de réalisation du PLH 2012-2017 de l'agglomération rémoise, tel qu'annexé,

de transmettre ce document aux communes et au représentant de l'Etat dans le département.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Alain WANSCHOOR

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-32747-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 75
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE DE CHAMPAGNE-ARDENNE AVIS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement, notamment l'article L.371-3 qui organise la procédure de consultation des collectivités et EPCI concernés,

Vu les statuts de Reims Métropole,

Vu le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Champagne-Ardenne approuvé le 4 décembre 2014 par arrêté conjoint du Président du Conseil Régional et du Préfet de Région,

Considérant la volonté de la Communauté d'Agglomération de placer l'Environnement et le Développement Durable au cœur des problématiques d'aménagement,

Considérant que le projet de SRCE est soumis pour avis aux départements, aux métropoles, aux communes, aux parcs naturels régionaux et aux parcs nationaux situés en tout ou partie dans le périmètre du schéma,

Considérant que Reims Métropole dispose d'un délai de trois mois, à compter du 9 décembre 2014, pour émettre un avis sur le projet de SRCE, à défaut, cet avis est réputé favorable,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 21 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique, comme cadre de référence, laissant aux acteurs locaux, dans le respect de leurs compétences, le soin de les décliner et de les traduire à l'échelle locale,

de prendre acte du caractère indicatif, notamment de la représentation cartographique qui n'est en aucun cas une emprise territoriale,

de poursuivre l'élaboration de la Trame Verte et Bleue de Reims Métropole, déclinaison des orientations du SRCE à l'échelle locale, en tenant compte de l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques et sociaux du territoire.

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Thomas DUBOIS

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34593-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 73
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 73 Contre : 8 Abstention : 0

**TRANSPORTS PUBLICS URBAINS
CONTRAT DE CONCESSION
AVENANT 11**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des transports,

Vu les statuts de Reims Métropole,

Vu le contrat de concession des transports urbains,

Considérant que l'article V.12.1 du contrat prévoit un réexamen des conditions financières de la concession trois ans après la mise en service commerciale du tramway, intervenue le 18 avril 2011,

Considérant que les parties ont procédé à ce réexamen, afin de modifier et d'adapter certaines clauses et les annexes correspondantes, à la fois, à des données externes, de nature législative et réglementaire, technique, ou économique, et à des données internes, et afin d'améliorer le service rendu aux usagers et optimiser ses conditions d'exploitation,

Considérant qu'une nouvelle gamme et grille tarifaire est établie, applicable à compter du 1^{er} juillet 2015,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 23 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le projet d'avenant 11 et ses annexes,

d'homologuer les tarifs figurant en annexe 6 de l'avenant 11,

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant 11 et à prendre toutes mesures d'exécution dudit avenant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole,

Par délégation,



Patrick BEDEK

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-35912D-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**COLLECTE DES DÉCHETS
OPÉRATION TÉLÉTHON 2014
VERSEMENT D'UN DON À L'AFM**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les conventions signées en décembre 2014 avec l'Association Française contre les Myopathies (AFM) et l'éco organisme Eco Folio, dans le cadre de cet évènement fixant les modalités techniques et financières,

Considérant le rôle de la collectivité dans la gestion des déchets et notamment les objectifs de prévention des déchets et de communication sur le tri,

Considérant la décision de continuer à organiser en 2014, comme en 2012 et 2013, cette opération exceptionnelle de collecte sélective des papiers dont les recettes des soutiens à la performance doivent être reversées à l'AFM lors du Téléthon,

Considérant le choix de verser un don à l'AFM conformément à la convention de partenariat avec Eco Folio,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 20 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de faire un don à l'AFM dans le cadre du Téléthon 2014 et plus précisément la collecte sélective des papiers à hauteur de 6 794 euros.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Ordures ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Alain LESCOUET

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34346-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**TRAITEMENT DES DÉCHETS
DÉCHETTERIES
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION EMMAUS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Directive 2008/98/CE du 19 novembre 2008 relative aux déchets,

Considérant que la collectivité souhaite développer des actions de réemploi des déchets,

Considérant qu'une partie importante des ramassages d'objets encombrants réalisés par l'association EMMAUS auprès de particuliers est localisée sur l'agglomération de Reims,

Considérant que Reims Métropole et EMMAUS ont déjà signé une convention de partenariat pour l'accès en déchetterie durant la période du 1^{er} octobre 2010 au 31 décembre 2014

Vu le projet de convention rédigé à cet effet,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 20 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la nouvelle convention de partenariat avec l'association EMMAUS pour l'accueil sur les déchetteries de l'agglomération.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget ordures ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Alain LESCOUET

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-33912-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

N'ont pas pris part au vote :

Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. David CHATILLON, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Pierre GEORGIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, Mme Laure MILLER, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, Mme Sylvie THOURAULT, Mme Catherine VAUTRIN, Mme Anne-Marie VION

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0

OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMÉRATION DE REIMS CONVENTION D'OBJECTIFS 2015

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Tourisme et notamment ses articles L.133-1 et suivants ainsi que ses articles R133-1 et suivants,

Vu les statuts de Reims Métropole,

Vu sa délibération n° CC-2013-142 du 24 juin 2013 procédant à la définition de l'intérêt communautaire des compétences figurant aux statuts de Reims Métropole dont l'exercice est subordonné à la reconnaissance de l'intérêt communautaire,

Vu sa délibération n° CC-2013-183 du 16 septembre 2013 décidant de la création d'un Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims sous forme d'EPIC et en approuvant les statuts,

Vu sa délibération n° CC-2014-13 du 10 février 2014 décidant de confier la gestion des haltes nautiques de Reims et de Sillery à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims,

Considérant la nécessité de formaliser les responsabilités mutuelles ainsi que les droits et devoirs qui structureront les relations avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims dans le cadre des responsabilités qui ont été confiées à ce dernier,

Vu la convention cadre 2014-2018,

Vu le projet de convention d'objectifs élaboré à cet effet pour l'année 2015,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mardi 20 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'objectifs 2015 avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims,

d'attribuer à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims une subvention d'exploitation de 1 826 850 € au titre de l'année 2015, ainsi qu'une subvention de 22 000 € pour la gestion des haltes nautiques de Sillery et de Reims.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Jean MARX

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-32365-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

INSTANCES SCI CLIPSY PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-9,

Vu le Code Civil, et notamment ses articles 2044, 2045 et 2052,

Vu la circulaire du 6 février 1995 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits,

Considérant qu'en vertu des dispositions du Code Civil, les transactions par lesquelles les parties terminent une contestation née ou préviennent une contestation à naître ont, entre ces parties, l'autorité de la chose jugée en dernier ressort et sont exécutoires de plein droit sans qu'y fassent obstacle, notamment, les règles de la comptabilité publique,

Considérant que par arrêté du 24 juillet 2014, Reims Métropole a exercé son droit de préemption sur l'immeuble bâti sis 1 et 1bis impasse du Comte d'Artois, 17bis et 19 rue Chanzy, 18 rue Tronsson Ducoudray et 4-6 rue Rockefeller à Reims, appartenant la SCI CLIPSY, représentée par Mme Driffield agissant en sa qualité de gérante,

Considérant que la SCI CLIPSY a répondu par la négative à l'offre de Reims Métropole et a manifesté son intention de solliciter un prix supérieur, obligeant la communauté d'agglomération à saisir le juge de l'expropriation le 22 septembre 2014 d'une demande de fixation judiciaire du prix, conformément à l'article R. 213-11 du Code de l'Urbanisme,

Considérant que, le 9 septembre 2014, la SCI CLIPSY a saisi le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne d'un recours en référé suspension et d'un recours en annulation pour excès de pouvoir à l'encontre de l'arrêté de préemption du 24 juillet 2014 ; que, par ordonnance du juge des référés, la demande de suspension présentée par la SCI CLIPSY a été rejetée,

Considérant la réalité des contentieux qui opposent Reims Métropole à la SCI CLIPSY,

Considérant notamment que l'instance en annulation et le recours en fixation judiciaire du prix sont toujours pendants,

Considérant que les parties, chacune pour ce qui la concerne, seraient fondées à poursuivre à l'encontre de l'autre leur demande en réparation des préjudices liés aux présentes procédures,

Considérant, toutefois, qu'il est de l'intérêt mutuel des parties de rechercher une solution amiable, via la voie transactionnelle, permettant ainsi de mettre fin aux litiges pendants devant la juridiction administrative et devant le juge de l'expropriation,

Considérant que les concessions réciproques que Reims Métropole d'une part, et la SCI CLIPSY d'autre part, sont disposées à consentir autorisent qu'une transaction soit conclue entre elles afin de régler les litiges qui les opposent,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 23 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'accepter le principe du recours à la transaction entre Reims Métropole et la SCI CLIPSY,

d'autoriser Madame la Présidente à transiger et à proposer la conclusion d'un protocole transactionnel,

d'habiliter Madame la Présidente à signer tous documents permettant de concrétiser ce protocole transactionnel.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Pierre GEORGIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-35094-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

N'ont pas pris part au vote :

Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. David CHATILLON, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Pierre GEORGIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, Mme Laure MILLER, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, Mme Sylvie THOURAULT, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

**OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMÉRATION DE REIMS
ACQUISITION DE BUREAUX 1ER ÉTAGE RUE ROCKEFELLER
ET BOX DE PARKING RUE CHANZY
GARANTIE D'EMPRUNT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2252-1 et suivants, D.1511-30 et suivants, D.2252-1 et R.2252-2 et suivants,

Vu le Code du Tourisme et notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu les statuts de Reims Métropole ainsi que sa délibération n° CC 2013-142 du 24 juin 2013 portant définition de l'intérêt communautaire,

Vu la demande de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims du 2 décembre 2014, sollicitant la garantie de Reims Métropole pour un emprunt de 600 000 € destiné au financement de l'acquisition de 160 m² de bureaux ainsi qu'un box de deux places de stationnement,

Vu la proposition de la Caisse d'Epargne d'accorder ce prêt de 600 000 €,

Considérant les caractéristiques du prêt proposé à cet effet par la Caisse d'Epargne,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 23 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'accorder sa garantie dans la limite de 50 %, à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims pour le remboursement de l'emprunt de 600 000 €, que cet organisme envisage de contracter auprès de la Caisse d'Epargne pour financer l'acquisition de bureaux et le box de parking.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Montant du prêt : 600 000 €
- Quotité garantie : 50 %
- Durée : 15 ans
- Périodicité : annuelle
- Taux d'intérêt : taux du livret A +1,20 % soit 2,20 %
- Révision du taux d'intérêt : la constatation du taux de rémunération du Livret A applicable est réalisée le 2^e jour ouvré précédant le commencement de chaque période d'intérêts
- Passage à taux fixe : conversion à taux fixe possible à chaque date anniversaire du point de départ de l'Amortissement du prêt moyennant une commission d'intérêt de 1 % du capital restant dû et d'un préavis d'un mois.

Il est toutefois précisé que le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt.

Au cas où l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait

pas des sommes dues aux échéances convenues, Reims Métropole s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple demande de l'établissement prêteur adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Conseil Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à créer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir le montant des sommes dues.

d'autoriser Madame la Présidente :

- à signer avec le représentant accrédité de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims, une convention sauvegardant les intérêts de Reims Métropole et définissant les obligations des parties pendant la durée de la convention,
- à intervenir au contrat de prêt passé entre l'établissement prêteur et l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Jean MARX

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34553-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
CROUS - REIMS HABITAT CHAMPAGNE-ARDENNE
COLLÈGES
REPRÉSENTATION DE REIMS MÉTROPOLE
MODIFICATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de Reims Métropole et notamment l'article 3.9 qui précise que l'intercommunalité est compétente en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

Vu les statuts de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le décret n° 2006-1494 du 29 novembre 2006 modifiant le décret n°87-155 du 5 mars 1987 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Considérant la nécessité de remplacer les représentants de la Ville de Reims par des représentants de Reims Métropole au sein des conseils d'administration de l'URCA et du CROUS au regard des compétences exercées désormais par Reims Métropole,

Vu le courrier daté du 11 décembre 2014 du Président du Conseil d'Administration de Reims habitat Champagne-Ardenne informant de la démission de Monsieur Michel Guillou,

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de M. Guillou au Conseil d'Administration de Reims habitat qui siégeait en qualité de représentant élu d'une collectivité territoriale ou EPCI du ressort de compétence de Reims habitat, hors Reims Métropole,

Vu le décret n° 2014-1236 du 24 octobre 2014 modifiant la composition du Conseil d'Administration des établissements publics locaux d'enseignement,

Vu ses délibérations n° CC-2014-41 du 23 avril 2014 et CC-2014-196 du 15 décembre 2014 portant représentation de Reims Métropole, notamment dans les collèges,

Considérant que dans les collèges de moins de 600 élèves les représentants de Reims Métropole assistent désormais au Conseil d'Administration à titre consultatif,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 23 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de renoncer au scrutin secret pour la désignation des représentants,

de désigner, sauf cas particuliers, pour la durée du mandat, les représentants appelés à siéger au sein des conseils d'administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et du CROUS, comme suit :

Etablissement/organisme	Représentation de Reims Métropole	Désignation
URCA	Conseil d'Administration : 1 représentant titulaire, 1 représentant suppléant	M. Jean-Pierre BELFIE, titulaire Mme Véronique MARCHET, suppléante
CROUS Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Reims Champagne-Ardenne	Conseil d'administration : 1 titulaire 1 suppléant	Mme Véronique MARCHET, titulaire M. Jean-Pierre BELFIE, suppléant

de désigner M. Philippe SALMON pour le représenter au sein du Conseil d'Administration de Reims habitat, en qualité de représentant élu d'une collectivité territoriale ou EPCI du ressort de compétence de Reims habitat, hors Reims Métropole.

de confirmer les désignations suivantes pour l'ensemble des collèges de l'agglomération :

Collèges	Conseil d'Administration : - 1 représentant titulaire - 1 représentant suppléant	<p>FRANÇOIS LEGROS : Mme Elizabeth VASSEUR, titulaire Mme Fatima EL HAOUSSINE, suppléante</p> <p>PAUL FORT : Mme Virginie TAMBOUR, titulaire M. Mario ROSSI, suppléant</p> <p>ROBERT SCHUMAN : Mme Orélie MINGOLLA, titulaire Mme Touria DOUAH, suppléante</p> <p>COLBERT : Mme Catherine COUTANT, titulaire M. Alban DOMINICY, suppléant</p> <p>UNIVERSITE : M. Didier HOUDELET, titulaire M. David CHATILLON, suppléant</p> <p>TROIS FONTAINES : M. Benjamin DEVELEY, titulaire Mme Michelle LARRERE, suppléante</p> <p>MARYSE BASTIE : Mme Anne-Marie VION, titulaire Mme Marie-Thérèse SIMONET, suppléante</p> <p>PIERRE BROSOLETTTE : M. Jacques AMMOURA, titulaire M. Franck NOEL, suppléant</p> <p>GEORGES BRAQUE : Mme Touria DOUAH, titulaire M. Claude PIQUARD, suppléant</p> <p>SAINT-REMI M. Jean-Marc ROZE, titulaire Mme Catherine COUTANT, suppléante</p>
----------	--	--

		JOLIOT CURIE : M. Alban DOMINICY, titulaire M. Didier HOUDELET, suppléant PAULETTE BILLA : Mme Marie-Thérèse DRACHE, titulaire M. Maurice BENOIST, suppléant PIERRE DE COUBERTIN : Mme Dominique MARCOUX, titulaire Mme Virginie TAMBOUR, suppléante
--	--	--

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34475-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE REIMS MÉTROPOLÉ AU PROFIT DU SYNDICAT MIXTE DU NORD RÉMOIS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5721-9,

Vu l'article 5 alinéa 2 de la Convention de mise à disposition des services de Reims Métropole, du Département de la Marne et des Communautés de Communes de la Vallée de la Suippe et de la Plaine de Bourgogne pour le compte du Syndicat Mixte du Nord Rémois,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 23 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la perception par Reims Métropole des frais inhérents à la mise à disposition de son personnel pour le compte du Syndicat mixte du Nord Rémois pour l'exercice 2014 à hauteur de 8 181 €,

de signer une nouvelle convention de mise à disposition pour 2015 et 2016.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le statut de la fonction publique territoriale et notamment les articles 3-3 et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1996 fixant l'état des emplois, à compter du 1er janvier 1996, modifiée,

Vu la délibération n° CC 2012-94 du 25 juin 2012 fixant les principes de rémunération des agents non titulaires,

Vu les statuts de Reims Métropole,

Vu son budget,

Vu l'avis du comité technique du 23 janvier 2015 ,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la collectivité,

Considérant d'une part les nécessités d'organisation des services et d'autre part, l'évolution des carrières des agents,

Considérant l'évolution du cadre légal et réglementaire pour ce qui concerne notamment les recrutements d'agents non titulaires sur le fondement des 1° et 2° de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 23 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de modifier, conformément aux documents annexés, l'état des emplois par la création et la suppression de grades et d'emplois, comme suit :

- modifier des emplois détenus par des agents non titulaires afin de tenir compte de leur évolution de carrière (voir annexe jointe) :
 - l'occupant de l'emploi d'ingénieur déplacements – cellule mobilités sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 3e échelon du grade d'ingénieur territorial et continuera de bénéficier d'un régime indemnitaire correspondant à celui d'un ingénieur territorial responsable de secteur,
 - l'occupant de l'emploi d'ingénieur automaticien des sites industriels sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 3e échelon du grade d'ingénieur territorial et continuera de bénéficier d'un régime indemnitaire correspondant à celui d'un ingénieur territorial responsable de secteur,

- transformer, à la direction des ressources humaines, au service emplois et compétences, deux postes d'adjoint administratif en postes de rédacteur territorial en vue de nommer des agents dont les missions relèvent de la catégorie B.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34327-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**CESSION À LA SARL LG IMMO
D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SIS À REIMS 23 RUE HINCMAR**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Domaine n° 2013-454V0290 du 3 juin 2014,

Vu l'offre d'achat de Monsieur LECUYER, gérant, agissant pour le compte de la SARL LG IMMO, fixant à 470 000 € le prix d'acquisition d'un ensemble immobilier situé 23 rue Hincmar à Reims, mis en vente par Reims Métropole et faisant suite à la parution sur le site internet immobilier de la collectivité d'annonces informant le public de la vente dudit immeuble,

Considérant qu'il convient de céder cet immeuble à rénover, dont l'état se dégrade rapidement suite à un dégât des eaux et à sa non-utilisation, libre de toute occupation, au profit du candidat ayant fait la meilleure offre d'acquisition,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 23 janvier 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la cession à la SARL LG IMMO, représentée par Monsieur LECUYER, gérant, ou à toute autre personne physique ou morale qu'elle entendrait se substituer, d'un ensemble immobilier, cadastré section IK n° 580, situé 23 rue Hincmar à Reims, libre de toute occupation, au prix de 470 000 €,

d'autoriser la signature de tout acte se rapportant à la présente vente,

d'autoriser l'insertion, tant dans le compromis de vente que dans l'acte authentique à intervenir, d'une clause de complément de prix, précisant qu'en cas de revente, dans son état initial, à un prix où valeur supérieure au prix stipulé dans son acte d'acquisition, l'acquéreur versera à la collectivité un complément de prix correspondant à 30 % de la plus-value réalisée,

d'autoriser l'acquéreur à déposer toute demande administrative ou d'urbanisme sur l'immeuble situé 23 rue Hincmar à Reims, et à procéder aux études nécessaires sur ledit immeuble,

de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaire et autres conseils afférents à la vente.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Pierre GEORGIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34182-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 72
Représenté(s) : 9
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Le jeudi 5 février 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 30 janvier 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Stéphane JOLY, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Étaient représenté-e-s :

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Chantal RAVIER a donné pouvoir à Evelyne QUENTIN, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-François FERRANDO

Secrétaire : Arnaud ROBINET

Vice Secrétaire : David CHATILLON

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET À LA PRÉSIDENTE COMPTE-RENDU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et 23 et L.5211-2 et 10,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu sa délibération n°CC-2014-43 du 23 avril 2014 fixant les conditions de la délégation du Conseil Communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant qu'il doit être rendu compte auprès de l'assemblée délibérante des actes pris en vertu de ces délégations, à chaque réunion,

Vu l'avis du bureau communautaire du vendredi 23 janvier 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par Madame la Présidente et le Bureau communautaire en vertu des délégations que le conseil leur a accordées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 février 2015 et de la réception en Préfecture le 6 février 2015. Identifiant : 051-200033686-20150205-34331-DE-1-1